Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 022-212201990-20260206-20260007-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLEUMEUR - GAUTIER

L'an Deux Mille Vingt Six
Le six février à vingt heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de
Mr GOURONNEC Pierrick, Maire

DATE DE CONVOCATION	**12 décembre 2025**
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	15
PRESENTS	12
VOTANTS	12

Etaient présents :
Monsieur GOURONNEC Pierrick, Monsieur RENAUD François, Monsieur LE MOULLEC Frédéric, Monsieur JANVIER Jean-Yves, Monsieur MALLEDAN Pierre-Yvon, Monsieur TERRIEN Yannick, Madame CLENET Véronique, Monsieur LE GUEN François, Monsieur LE ROUZES Benoît, Madame BOURDOISEAU Sindy, Madame LE TIRANT Christine, Madame CARVENNEC Marie-Hélène

Absents excusés :
Madame DIONNOT Valérie

Absents :
Madame NICOLAS Adeline
Madame L'AUBIN Marie-Renée

Formant la majorité des membres en exercice.
Madame CLENET Véronique est nommée secrétaire de séance.

RÉNOVATION DU FOYER MUNICIPAL : AVENANTS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les travaux de rénovation du Foyer Municipal sont avancés. Au moment de l'avancée des travaux, une fragilité à été découverte, et il convient de procéder à des travaux de reprise sur le linteau.
Pour se faire, l'entreprise LACHIVER BÂTIMENT a été émis un projet d'avenant à hauteur de **1 857,94 € HT ; 2 229,53 € TTC.**

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 022-212201990-20260206-20260007-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve l'avenant présenté par l'entreprise LACHIVER BÂTIMENT pour un montant de 1 857,94 € HT ; 2 229,53 € TTC ;**
- **Autorise le Maire, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,

Le Maire,
Pierrick GOURONNEC

